

► Utilisation du biocontrôle pour la gestion des maladies foliaires du blé tendre

Pour limiter l'usage des fongicides sur les maladies du blé, le premier levier à utiliser est le choix variétal. L'utilisation d'une variété peu sensible aux maladies, notamment à la septoriose et à la rouille jaune, permet de faire l'impasse sur le premier traitement (T1), dans la quasi-totalité des situations, même en cas de conditions favorables aux maladies en début montaison.

Dans les situations où un T1 est nécessaire (pression septoriose précoce et forte, variété sensible à la septoriose), *l'utilisation d'un produit de biocontrôle contenant du soufre ou du soufre + phosphonate de potassium, seul, ou associé à un fongicide de synthèse à dose réduite, peut avoir un intérêt technico-économique*, selon le prix des produits utilisés.

Dans toutes les autres situations, l'utilisation d'un produit de biocontrôle dans les programmes fongicides blé ne se justifie pas.

Tableau : Principales spécialités commerciales biocontrôle autorisées sur maladies du blé, et efficacité sur oïdium, septoriose et fusariose

Nom commercial	composition	efficacité		
		Oïdium	Septoriose	Fusariose (f. grami)
HELIOSOUFRE S	Soufre 700 g/l	6	6	
FAETON SC	Soufre 800 g/l	10	10	
THIOPRON RAINFREE	Soufre 825 g/l	9.7	7.28	
PYGMALION, BOBINO	Phosphonate de potassium 755 g/l		4	
AQUICINE DUO	Soufre 600 g/l + phosphonate de potassium 300 g/l		3.5	
ECHIQUEUR	Hydrogénocarbonate de potassium 850 g/l		5*	5
VACCIPLANT GC	Laminarine 37 g/l	1	1	1*

Echelle efficacité :

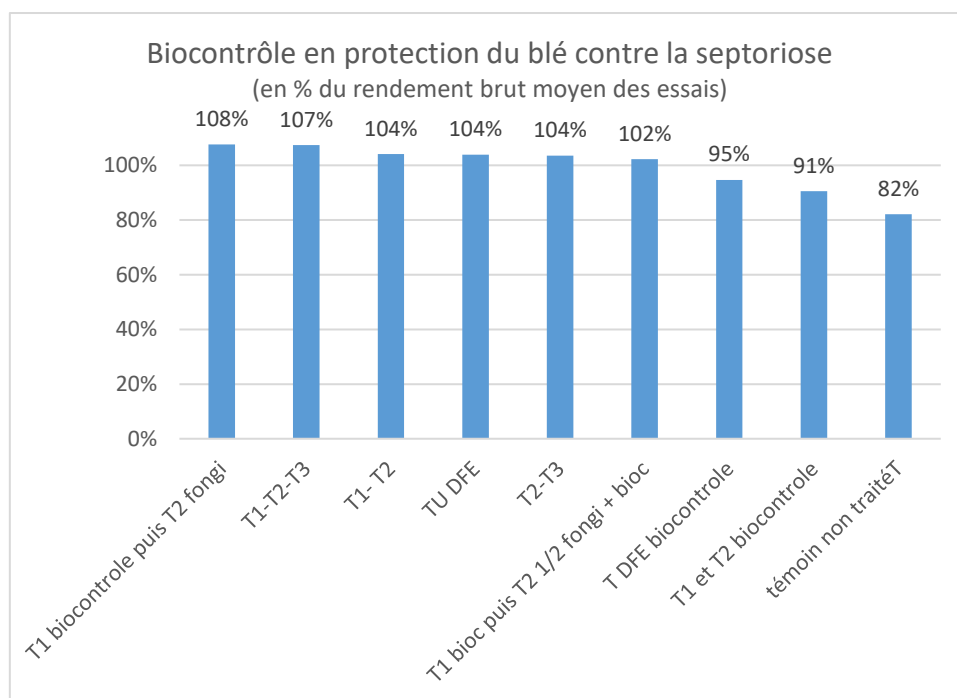
Bon	Moyen	Faible	Insuffisant	Manque info	Non autorisé
-----	-------	--------	-------------	-------------	--------------

Chiffre dans les cases = dose d'homologation du produit, en l/ha

*usage rattaché, le produit peut être utilisé, sous la responsabilité de l'agriculteur

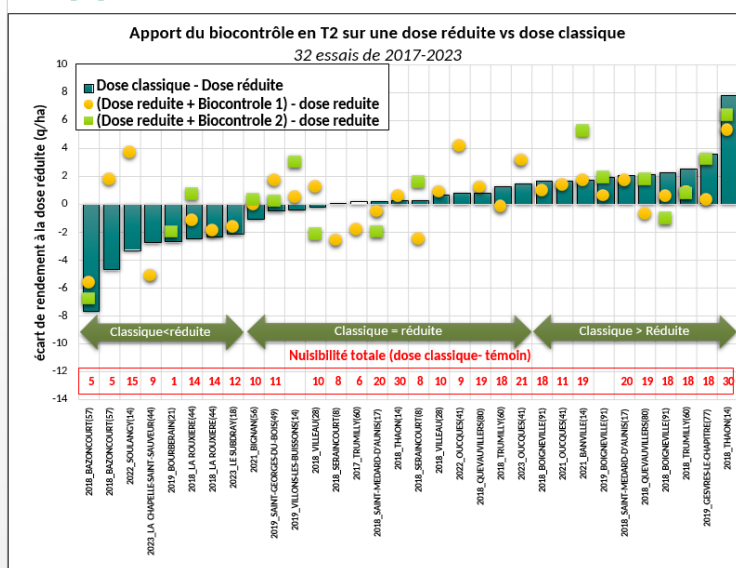
Plusieurs essais ont été conduits pour positionner les solutions de biocontrôle dans un programme de gestion des maladies du blé.

En regroupant les résultats des différents essais (de 2019 à 2025), réalisés sur variétés tolérantes et sur variétés sensibles à la septoriose, il apparaît :



- En T1 le biocontrôle a sa place quand c'est nécessaire (variétés sensibles, arrivée précoce de la septoriose)
- Intégré en T2, en 100% biocontrôle, la protection n'est pas suffisante
- Associé à une dose réduite de fongicide en T2 c'est aussi en dessous et c'est surtout le fongicide qui protège même à dose réduite. Le coût pénalise le rendement net.

Apport du biocontrôle en T2 sur une dose réduite



8 situations dose réduite > dose classique :

- Nuisibilité moyenne : 9 q/ha (faible pression)
- Dans la marge d'erreur expé
- La dose réduite suffit sur ces faibles pressions
- 2 situations : dose réduite + biocontrôle > réduite

14 situations dose réduite = dose classique :

- Nuisibilité moyenne : 14 q/ha (pression moyenne)
- La dose réduite suffit à elle-seule
- 4 situations : biocontrôle >= dose classique (28% situations)

10 situations dose réduite < dose classique :

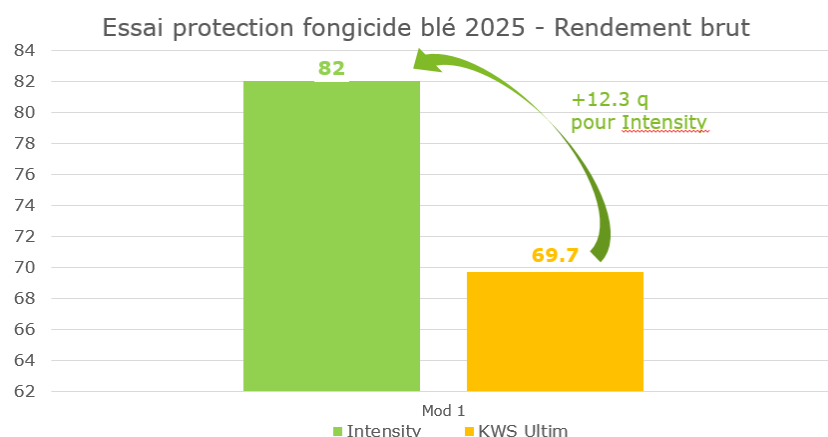
- Nuisibilité moyenne : 19 q/ha (pression forte)
- 5 situations réduite + biocontrôle >= dose classique
- 5 situations réduite + biocontrôle < dose classique

En pression faible à moyenne :
La dose réduite se suffit à elle-même
En pression forte :
Aléatoire : 50% >= classique et 50% < classique

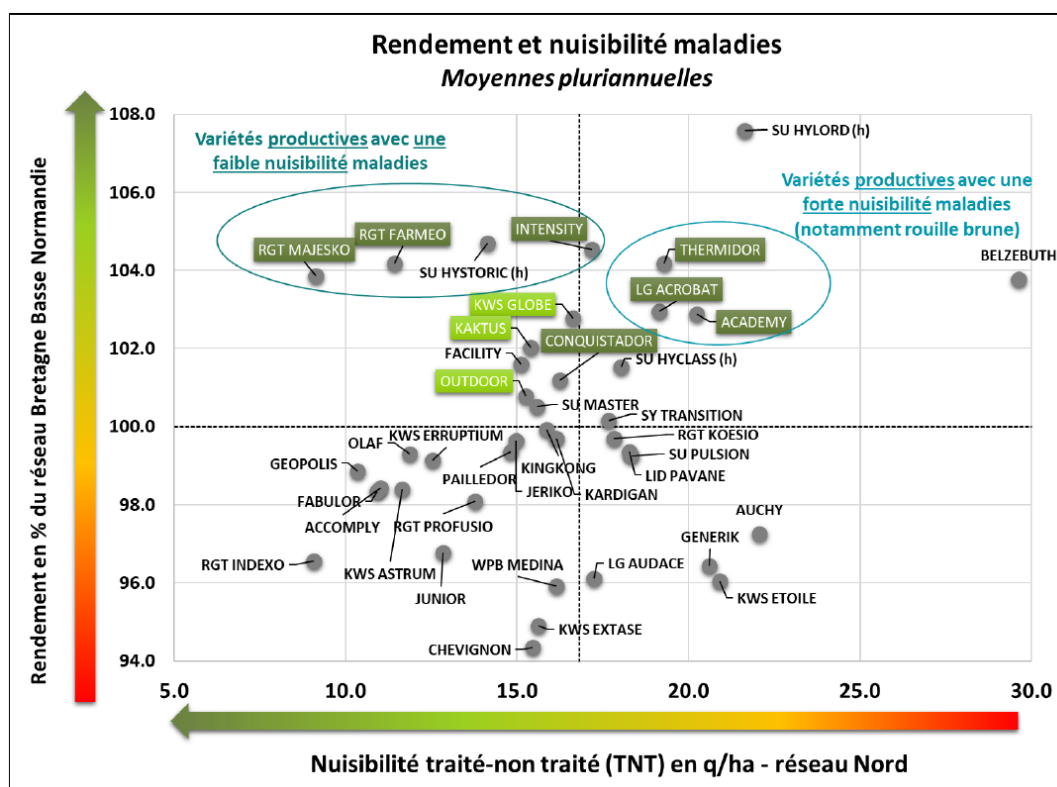
Pour réduire les traitements fongicides

Levier n°1: choix variétal

Exemple essai station de kerguehennec 2025 : sans aucun traitement, la variété tolérante fait 12q de plus que la variété sensible



Des variétés tolérantes aux maladies et productives sont disponibles (source Arvalis, Choisir & Décider, blé tendre, 08/2025)



Chambres d'agriculture de Bretagne – Fiche ble_biocontrôle 2025 10 16

Rédacteurs des conseils : Anne-Thérèse Bilot, Stéphanie Montagne, Philippe Lannuzel, Michel Moquet, Aurélien Gouot

La Chambre d'agriculture de Bretagne est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA. Notre Conseil Cultures collectif est rédigé à partir des observations des conseillers de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, en lien avec le Bulletin de Santé du Végétal, les références techniques produites par le Service Agronomie de la Chambre d'Agriculture de Bretagne et les Instituts Techniques Arvalis - Institut du Végétal et Terres Inovia.